



Votants : 85
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 octobre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 octobre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 octobre 2014

HABITAT – PLH : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AVEC LA SA HLM

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORSTEL à Elodie TRUONG, Robert GOUSSEAU à Rabah LAICHOURL, Anne-Lydie HOLTZ à Jacqueline LEFEBVRE, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Marie-Paule MILLASSEAU à Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Luc DELAGARDE, Gérard GIBAULT, Guillaume JUIN, Florent SIMMONET

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORSTEL, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141020-c23-10-2014-DE
Date de télétransmission : 22/10/2014
Date de réception préfecture : 22/10/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 OCTOBRE 2014

HABITAT – PLH : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AVEC LA SA HLM

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015. Il comprend cinq principales orientations, dont une concernant la diversification et l'accroissement de l'offre de logements sur son territoire. Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche 5 a pour objectifs de :

- Développer l'offre locative publique sociale afin de permettre aux catégories de population, notamment les jeunes et les ménages à revenus modestes ou faibles, de se loger dans de bonnes conditions,
- Tendre vers une répartition territoriale plus équilibrée de cette offre, qui prenne en compte le niveau de structuration des communes en matière d'équipements, de commerces et de services, ainsi que les obligations légales faites à certaines communes (article 55 de la loi SRU - Solidarité Renouvellement Urbain).

Par ailleurs, par délibérations du 11 avril 2011 puis du 16 décembre 2013, la CAN a validé les différents règlements d'attribution des aides financières qu'elle accorde aux opérateurs HLM et/ou aux communes, dont ceux relatifs à la production d'une nouvelle offre locative sociale, basé sur le respect de critères additionnels d'unités (d'une valeur de 1 500 € chacune).

Après étude et instruction du dossier de demande de subvention, il est proposé d'attribuer une aide financière d'un montant total de 12 000 € pour la construction de 2 logements locatifs sociaux à CHAURAY :

Commune	Opération	Nombre logements	Opérateur	Bénéficiaire	Subvention CAN
CHAURAY	Lotissement Villa Edith - Rue du Stade	02	SA HLM 79	SA HLM 79	12 000 €
TOTAL		02			12 000 €

La CAN versera en une seule fois au bénéficiaire la subvention prévue à la réception des pièces justificatives prévues par le règlement technique.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider le nouvel engagement financier de la CAN concernant l'aide à la construction de logements locatifs sociaux sur son territoire au titre de la programmation HLM 2014,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer la Convention financière avec la SA HLM 79 et tous autres documents relatifs à ce dossier,
- Autoriser, sur justificatifs, le versement de la somme correspondante à la SA HLM 79.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué